

COUR DU BANC DU ROI – FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE



Date _____

Auteur de la demande _____ N° de téléphone _____

Cabinet d'avocats _____ Courriel _____

Adresse _____

Important:

Retournez le formulaire de demande de service rempli au greffe du tribunal qui traite le dossier.

Pour connaître les adresses et les heures ouvrables des tribunaux, visitez: www.manitobacourts.mb.ca/fr/cour-du-banc-de-la-reine/adresses-des-tribunaux/

Nous communiquerons avec vous avant d'exécuter la demande et pourrions exiger le paiement à ce moment-là.

Réservé à l'usage de l'auteur de la demande (voir les instructions à la page suivante)

Renseignements sur le dossier:

Pour obtenir les renseignements sur le dossier, visitez www.manitobacourts.mb.ca/fr/, sélectionnez « Greffe » en haut de la page d'accueil, puis suivez les messages guides à partir du menu affiché (en anglais seulement). Si vous n'indiquez pas le numéro de dossier ainsi que les numéros et les noms des documents ci-dessous, des frais de recherche s'appliqueront.

Numéro de dossier _____

Titre de l'instance _____ v _____

Services demandés:

Copie de documents _____
Indiquez les numéros et les noms des documents figurant dans le registre du greffe.

Copie certifiée Oui _____ Nombre de copies certifiées _____

Je demande Certificat de divorce Homologation de testament

Autre : _____

Mode de remise Poste Cueillette au greffe Courriel (pas pour les copies certifiées)

Réservé à l'usage du bureau

<input type="checkbox"/> Copies (4 pages ou moins)	Minimum de 2,50 \$	_____
<input type="checkbox"/> Copies (5 pages ou plus)	1,00 \$ pour la 1 ^{re} page + 0,50 \$ par page suivante	_____ x 0,50/page _____
<input type="checkbox"/> Copie certifiée / Certificat de divorce / Homologation	30,00 \$	_____
<input type="checkbox"/> Frais de recherche	10,00 \$ plus frais de copie	_____
<input type="checkbox"/> Motifs du jugement	1,00 \$ par page	_____ x 1,00/page _____
Les frais suivants ne s'appliquent ni aux parties à l'instance, ni aux avocats inscrits au dossier		
<input type="checkbox"/> Recouvrement de documents : dossier situé au greffe du tribunal (5,00 \$)		_____
<input type="checkbox"/> Recouvrement de documents : dossier situé ailleurs (10,00 \$)		_____
<input type="checkbox"/> Autre : _____		_____
		TOTAL _____

Demande reçue par: _____ Pièce d'identité vérifiée: Type de pièce: _____

Frais payés le: _____ N° de reçu ou de certificat d'aide juridique: _____

Exécuté par: _____ Date d'exécution: _____

INSTRUCTIONS

COUR DU BANC DU ROI – FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE

Remplissez les champs obligatoires suivants :

1. date d'aujourd'hui.,

Coordonnées de l'auteur de la demande :

1. nom;
2. nom du cabinet d'avocats (si l'auteur de la demande est avocat);
3. adresse complète, y compris le code postal
4. numéro de téléphone;
5. adresse courriel (le cas échéant).

Puis, dans la section **Réservé à l'usage de l'auteur de la demande**, donnez les **Renseignements sur le dossier**.

Pour obtenir les renseignements sur le dossier, visitez www.manitobacourts.mb.ca/fr/, sélectionnez « Greffe » en haut de la page d'accueil, puis suivez les messages guides (en anglais seulement).

Une fois obtenus les renseignements sur le dossier, remplissez le formulaire de demande de service comme suit:

1. Indiquez le numéro de dossier applicable. Exemple : CI89-01-12345
Le numéro de dossier doit comprendre :
 - a. les initiales de la division judiciaire (CI = civil, PR = homologation, FD = famille, etc.);
 - b. le numéro à deux chiffres représentant l'année d'inscription du dossier;
 - c. le code à deux chiffres représentant l'emplacement du tribunal où le dossier est inscrit (01 = Winnipeg, 02 = Brandon, etc.);
 - d. le numéro du dossier.
2. Le titre de l'instance (c.-à-d. les parties concernées par l'affaire).
3. Indiquez les numéros et les noms des documents dont vous demandez une copie.
 - a. Les numéros et les noms des documents se trouvent dans le registre du greffe.
4. Cochez la case si la copie doit être certifiée.
 - a. La certification peut être exigée pour certains types de requêtes où les documents judiciaires doivent porter un sceau ou un timbre officiel.
5. Cochez la case applicable si vous demandez un certificat de divorce ou une homologation de testament.
6. Cochez la case applicable pour indiquer comment vous voulez recevoir les documents demandés.

Étape suivante:

Retournez le formulaire de demande de service rempli au greffe le plus proche. Pour connaître les adresses et les heures ouvrables des tribunaux, visitez : www.manitobacourts.mb.ca/fr/cour-du-banc-de-la-reine/adresses-des-tribunaux/.

L'auteur de la demande peut être tenu de produire au moins une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement.

Frais de service

Le paiement est exigé avant l'exécution des services demandés.

Les frais de service applicables sont prescrits par le Règlement sur les frais judiciaires, R.M. 150/2021. Les frais sont aussi indiqués au bas du formulaire de demande de service, dans la section **Réservé à l'usage du bureau**.

Si vous n'êtes pas partie à l'instance ni avocat inscrit au dossier, des frais de recouvrement seront exigés selon l'emplacement du dossier.

Demandes visant d'anciens dossiers

Le traitement de ces demandes peut être plus long, car les dossiers peuvent se trouver ailleurs qu'au tribunal.